

Comment peut-on régler tout débat religieux?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 9

~ 1689 1.10 ~

Tout débat religieux sera réglé en laissant de côté nos opinions et nos expériences personnelles et en examinant notre tradition, nos croyances et nos pratiques à la lumière de la Bible. ~ Matthieu 15.5-6

En rappelant que l'Écriture est la seule règle de foi, le dernier paragraphe consacré à la doctrine de l'Écriture dans la Confession de 1689 se fait l'écho du tout premier paragraphe. Ainsi, avant de passer aux autres questions doctrinales, la confession nous rappelle comment tout débat religieux doit être réglé. Tout débat religieux doit se régler en laissant de côté nos opinions et nos expériences personnelles et en examinant notre tradition, nos croyances et nos pratiques à la lumière de la Bible. Il n'y aurait pas tant de divergences parmi les chrétiens si ce principe était appliqué rigoureusement. Voici comment la confession de foi conclut sa présentation de la doctrine de l'Écriture sainte :

(Par. 10) Le juge suprême par lequel tout débat religieux doit être réglé, et par lequel tous les décrets des conciles, toutes opinions des Pères, toutes doctrines humaines, toutes opinions particulières doivent être examinés et à la décision duquel nous devons nous en remettre, ne peut être rien d'autre que l'Écriture sainte que l'Esprit nous a communiquée. Notre foi se décide par l'Écriture ainsi communiquée.

Il y a quelques années j'avais créé une controverse en partageant à tous mes contacts chrétiens un travail sur la place de la femme dans l'Église. Dans ce travail, je présentais des arguments bibliques pour rejeter le pastorat féminin. Certains m'ont répondu que j'étais misogyne et que je n'avais aucune ouverture d'esprit ; d'autres ont fait valoir que cette question était strictement culturelle. Quiconque partage les convictions doctrinales présentées au chapitre 1, sera aussi convaincu que la question de la place de la femme dans l'Église ne devrait pas être réglée sur la base de préférences individuelles et « d'ouverture d'esprit ». Nous ne devrions pas approcher cette question en pensant qu'il s'agit uniquement d'une affaire de préférence et de culture, mais une question qui requiert une compréhension biblique de la différence homme/femme et de leurs rôles respectifs.

Une autre sœur m'avait servi un argument sur la base de son expérience passée. Elle réglait cette question de la manière suivante : « J'ai été pasteur dans le passé. Dieu a sauvé des personnes par mon ministère. Dieu ne peut donc pas être opposé aux femmes dans le pastorat. » C'est un syllogisme intéressant. Les vendeurs d'esclaves du 19^e siècle pouvaient utiliser une logique similaire : « Les bateaux qui ramènent les esclaves sont poussés par le vent. C'est Dieu qui fait souffler le vent. Dieu ne peut donc pas être opposé à notre commerce d'esclaves puisqu'il le fait lui-même avancer. » Tous les syllogismes ne sont pas forcément fiables pour établir la saine doctrine.

Dans les échanges, un frère avait poliment répondu à cette sœur quelque chose du genre : « Chère sœur, nos expériences personnelles sont très utiles, mais la place de la femme dans l'Église doit être déterminée par la Bible et par rien d'autre! » C'est exactement ce que la confession déclare au chapitre 1, paragraphe 10. *L'Écriture doit juger notre expérience et non l'inverse.*

De nos jours, les expériences personnelles sont souvent normatives pour déterminer les croyances. Plusieurs chrétiens pratiquent le parler en langue uniquement sur la base d'expériences qu'ils ont vécues sans nécessairement avoir une compréhension de l'enseignement biblique à ce sujet. Beaucoup d'Églises choisissent leur façon d'adorer Dieu en fonction de ce que les adorateurs recherchent sans trop se demander si la Parole de Dieu cautionne leurs pratiques. Etc.

Si l'expérience personnelle doit faire foi de tout, que peut-on répondre à celui qui a prié son grand-père décédé et qui a été exaucé? Comment lui dire que son expérience n'est pas valide si nous laissons parfois l'expérience être la norme? Ou si quelqu'un, en visitant votre Église, n'aime pas la façon dont le culte se déroule ou, si au contraire, il aime vraiment votre façon de faire; lui direz-vous qu'il s'agit uniquement d'une question de préférence personnelle? À moins que la Bible guide votre pratique, vous n'aurez pas beaucoup d'autres arguments pour justifier telle ou telle pratique en dehors des préférences des hommes.

Au temps de la Réforme, ce n'était pas tellement à l'expérience que l'on cherchait à s'opposer comme fausse norme, mais à la « Tradition ». Si l'Église le disait, si des conciles l'avaient affirmé, si le pape l'enseignait, cela était autant d'arguments pour justifier une croyance ou une pratique religieuse. L'autorité des théologiens, anciens ou modernes, n'est pas inutile, seulement elle n'est pas finale. Bien sûr que l'opinion de Don Carson ou de John MacArthur, que les Canons de Dordrecht ou le Catéchisme de Heidelberg ou que le Concile de Nicée ou les écrits des Pères sont importants... Cependant, *tout débat religieux, tous les décrets des conciles, toutes opinions des Pères, toutes doctrines humaines et toutes opinions particulières doivent être examinés par l'Écriture* (Ac 28.23; 17.11).

Ne sous-estimons pas l'influence et l'autorité de la tradition dans les milieux évangéliques. Ce n'est pas parce que nous nous réclamons de l'Écriture seule que nous n'avons pas de tradition. Notre tradition eschatologique, notre tradition sotériologique, notre tradition ecclésiologique, enfin toutes nos traditions doctrinales nous influencent au plus haut point dans nos opinions et dans notre interprétation de la Bible. *Nous ne devons pas pour autant rejeter le principe d'une tradition, mais nous devons prendre conscience de nos lunettes théologiques afin de les évaluer par la Parole de Dieu.* Il est extrêmement difficile de se défaire de certains présupposés arbitraires et de certaines croyances non bibliques, mais ayons la volonté de nous laisser façonner par l'Écriture et de ne pas défendre nos points de vue simplement parce que nous avons toujours vu les choses ainsi ou parce que nous avons vécu une expérience par le passé. *Revenons constamment à l'Écriture et soumettons-lui toute notre pensée* (2 Co 10.5).

En écrivant ces lignes, je demeure convaincu du confessionnalisme et de l'utilité positive de la tradition chrétienne. Bien que j'adhère à un système doctrinal et que j'aie une grille de lecture, je suis tout à fait libre à l'intérieur de ce système, car j'examine toujours ma tradition à la lumière des Écritures et je n'hésite pas à m'en distancier lorsque j'ai la conviction qu'elle ne reflète pas la Parole de Dieu sur un point ou sur un autre. Je ne suis pas constamment en train de remettre en question ma théologie, mais je peux la raffiner continuellement par une meilleure compréhension de la Bible.